

COMMUNIQUE DE PRESSE - LE 7 MAI 2020

COVID-19

1,2 million de masques pour nos petites entreprises

La réussite du déconfinement est un enjeu absolument crucial. Un double enjeu : sauver nos entreprises et nos emplois et essayer de retrouver une vie plus normale après 55 jours de confinement. A l'approche du 11 mai, il faut nous rendre à l'évidence : le virus est là et il va falloir apprendre à vivre avec, en respectant scrupuleusement les règles de protection. Relancer notre économie, tout en nous protégeant : c'est l'objectif des semaines qui viennent.

Dans cette optique, la Région a décidé de soutenir les artisans, les commerçants, les agriculteurs et certaines professions très exposées en leur fournissant 1,2 million de masques chirurgicaux. Dans les tout prochains jours, les réseaux des Chambres des métiers et de l'artisanat, des Chambres de commerce et d'industrie et des Chambres d'agriculture distribueront 1 million de masques à travers nos 5 départements. Par ailleurs, 200 000 masques ont déjà été attribués à plusieurs fédérations professionnelles, qui ont sollicité le soutien de la Région : les transporteurs routiers, les kinésithérapeutes, les podologues-pédicures ou encore les vétérinaires.

1,2 million de masques : c'est la contribution de la Région pour aider nos petites entreprises à relancer leurs activités dans de bonnes conditions.



« Réussir la période de déconfinement est une nécessité absolue. Il faut que l'activité reparte et que nos commerçants et artisans – qui sont le 1^{er} employeur de la Région ! – et nos agriculteurs puissent travailler dans de bonnes conditions. Depuis le début la crise, la Région travaille main dans la main avec la CCIR, la CMAR et la CRA pour élaborer des dispositifs de soutien qui répondent en urgence aux besoins exprimés au plus près du terrain. Et c'est ensemble qu'aujourd'hui nous accompagnons nos petites entreprises dans la phase de déconfinement et que nous continuerons d'agir demain pour préparer l'avenir. »

Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire



« Depuis le début de la crise sanitaire, le secteur économique agricole a continué à travailler pour faire face aux besoins alimentaires de la population. Cependant, la main d'œuvre s'est faite plus rare et des rendez-vous programmés ont dû être reportés. Avec cette première phase de déconfinement, l'activité normale doit reprendre et nous souhaitons que ce soit le plus rapidement possible. L'excellente initiative du Conseil Régional contribuera à accélérer cette reprise en sécurisant le travail des actifs agricoles. Ces masques pourront être retirés dans les sites de la Chambre d'agriculture à proximité des exploitations agricoles. »

François Beaupère, président de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire et du Maine et Loire

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92



« Les commerçants font certainement partie des professionnels qui ont le plus souffert de la période de confinement notamment dans

les secteurs non alimentaires. Il est de notre devoir de continuer à les accompagner dans la remise en marche de leur activité en créant les conditions d'une ambiance sereine, sécurisée et animée pour accueillir de nouveau leur clientèle. La CCI s'associe pleinement à cette opération en participant à la diffusion des masques sur tout le département de Maine-et-Loire en partenariat avec les 150 unions commerciales et associations de commerçants non sédentaires et avec l'appui des 9 EPCI du département.

Mobilisée pour ramener la vie dans nos centres-villes et centres-bourgs en particulier, la CCI soutient le commerce par différentes opérations actuelles et à venir visant à donner de la visibilité, de l'envie et de l'animation.

#JaimeMonCommerce. »

Eric Grelier, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine et Loire



« Tout au long de la crise, la CMA s'est mobilisée auprès des entreprises artisanales. Le déconfinement ouvre une nouvelle étape. Dans ce

nouveau contexte, inédit, la reprise ou la poursuite des activités doivent se faire dans des conditions sanitaires optimales qui nécessitent des équipements de protection.

L'initiative du Conseil Régional d'une commande de 500 000 masques destinés aux artisans doit, à cet égard, être saluée. Elle participe à une mobilisation générale.

Les 100 000 masques destinés aux artisans du Maine-et-Loire contribueront aux efforts engagés par tous dans la perspective d'une relance d'activité. »

Pascale Couapel, présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Maine et Loire